

Lutte pour une solution équitable pour le PsyTarif



Dès le 1^{er} juillet, le modèle de prescription pour la psychothérapie sera appliqué. Tout juste trois mois avant sa mise en œuvre, les associations étaient parvenues à un accord avec les assureurs et l'association des hôpitaux H+ sur une structure tarifaire pour la solution transitoire, le futur PsyTarif. Je me réjouissais donc de présenter, dans une première étape, la structure tarifaire fraîchement imprimée lors de l'assemblée des membres du 11 avril 2022 au Volkshaus de Zurich. Les prochaines étapes devaient s'ensuivre comme prévu.

Mais les choses ne se sont pas déroulées ainsi. Après avoir déjà réalisé en fin d'année dernière qu'une structure tarifaire définitive ne pourrait pas voir le jour pour le 1^{er} juillet 2022, les associations impliquées dans les négociations sont arrivées à la conclusion qu'il se révélait nécessaire de négocier une structure tarifaire transitoire, sur laquelle les partenaires de négociation se sont mis d'accord le 28 mars 2022. Il s'agit de la structure que j'ai présentée à l'assemblée des membres. Les négociations sur la valeur du point tarifaire devaient donc commencer.

De manière tout à fait inattendue et sans préavis, tarifsuisse a informé les associations psy que la CSS et elle avaient chargé tous les cantons de fixer un tarif dit de travail avant le 1^{er} juillet 2022.

Ainsi, la structure tarifaire laborieusement élaborée par les partenaires tarifaires après 14 mois de négociations n'a pas été prise en compte dans la proposition de tarifsuisse et de la CSS. Au lieu de cela, la proposition des deux groupements d'achat s'appuie fortement sur les positions tarifaires et les valeurs de point tarifaires utilisées pour la psychothérapie déléguée dans Tarmed, ce que nous considérons inacceptable.

La communication envoyée à nos membres le 5 mai 2022 décrit en détail le déroulement des événements jusqu'à cette démarche incompréhensible de tarifsuisse et de la CSS, ainsi que la manière dont les associations pys entendent s'y opposer. À notre avis, cette manière de procéder va à l'encontre de la bonne foi et représente une rupture de confiance difficilement compréhensible.

Nous ne pouvons que réaffirmer que nous, les associations Psy, mettrons tout en œuvre pour trouver une solution équitable et utiliserons à cette fin tous les moyens juridiques et politiques à notre disposition. En aucun cas nous n'accepterons un tarif trop bas. Un tarif équitable doit notamment permettre de remédier aux actuelles pénuries de prise en charge.

Cordialement,

Gabi Rüttimann

1^{er} juillet 2022: ne manquez pas la date limite d'admission à l'AOS!



Vous prévoyez de passer du modèle de délégation au modèle de prescription afin de facturer par le biais de l'assurance de base? Nous vous rappelons que vous devez remplir les conditions du dispositif transitoire d'ici au 1.7.2022 si vous souhaitez en bénéficier. Nous vous avons préparé les liens d'accès par canton dans le domaine réservé aux membres sur notre site Internet. [En lire davantage...](#)

Assemblée des membres 2022

L'assemblée des membres de cette année, qui s'est tenue au Volkshaus de Zurich le 11 avril, était placée sous une étoile particulière. En effet, c'était la première fois depuis trois ans qu'elle se déroulait en présence des membres. L'annonce d'une séance de questions-réponses sur le modèle de prescription a suscité un intérêt particulièrement vif. L'ambiance parmi les membres était détendue et pleine d'attentes. [En lire davantage...](#)



La liste de Tarifsuisse est supprimée

En janvier, Tarifsuisse a annoncé dans une lettre que la liste facilitant l'accès à l'assurance complémentaire auprès des caisses-maladie serait supprimée. Depuis fin février, nous ne pouvons donc plus soumettre de nouvelles inscriptions. Toutefois, la liste des inscriptions existantes sera maintenue jusqu'à fin 2022. À l'avenir, le numéro RCC devrait faciliter les décomptes de prestations avec les caisses maladie en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein. [En lire davantage...](#)



Coopération avec la Caisse des Médecins

Ä K ÄRZTEKASSE
CAISSE DES MÉDECINS
C M CASSA DEI MEDICI

Software und Dienstleistungen

En vue de l'introduction du modèle de prescription, de nouvelles modalités de facturation sont nécessaires pour répondre à la complexité accrue du modèle tarifaire. La Caisse des Médecins dispose d'une offre adéquate qui facilite la facturation. Grâce à notre accord de coopération, les membres de l'ASP bénéficient de conditions d'accès spéciales, y compris d'une réduction sur les webinaires d'introduction. [Dépliant](#). Voir également: [Cabinets de psychologie et psychothérapie – Caisse des Médecins](#).

Prévoyance professionnelle

À partir du 1^{er} juillet 2022, lors de l'introduction du modèle de prescription, il incombera aux psychothérapeutes indépendants de s'occuper de leur prévoyance professionnelle. Comme la délégation appartient bientôt au passé, les psychothérapeutes qui sont aujourd'hui employés ou qui travaillent par délégation deviendront également responsables de leur 2^{ème} pilier. Nos solutions d'association nous permettent de proposer diverses offres à nos membres. Vous trouverez de plus amples informations dans le domaine réservé aux membres.

[En lire davantage...](#)



RÉSERVEZ LA DATE!

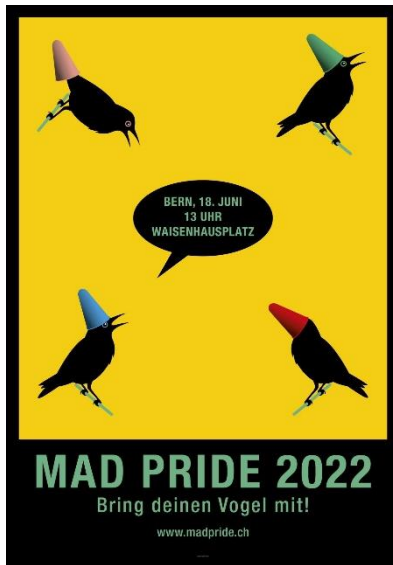
(Événement en allemand)



27.08.2022, 09h00 – 16h45 au Volkshaus Zurich

L'introduction du modèle de prescription pour la facturation des psychothérapies à la charge de l'assurance de base soumet les cabinets à de nouvelles exigences. Conformément à la LAMal, ils doivent démontrer comment ils garantissent une **qualité suffisante dans leur travail psychothérapeutique** pour le bien-être et la sécurité de leurs patients. Veuillez noter la date de cette conférence dans votre agenda.

[En lire davantage...](#)



Ensemble pour la santé mentale!

Le 18 juin 2022, la deuxième Mad Pride se déroulera à Berne. Le cortège traversera la vieille ville et se terminera par une fête sur la Place fédérale. Dans un esprit similaire à celui de la Gay Pride, elle a été créée en 1993 à Toronto en réponse aux préjugés et discriminations envers les personnes souffrant de troubles psychiques. Depuis lors, la Mad Pride est organisée dans de nombreux pays afin de promouvoir la levée des tabous, la déstigmatisation et la sensibilisation.

La Mad Pride veut contribuer à éliminer les stéréotypes négatifs dans le domaine de la maladie mentale et à attirer l'attention de la société sur le fait que la maladie mentale peut tous nous toucher à un moment ou à un autre de notre vie. Tout le monde est le bienvenu à la Mad Pride – les personnes touchées, les proches, les professionnels, les personnes intéressées et les passants.

www.madpride.ch; [Itinéraire avec programme](#)

Impressum:

Textes: Marianne Roth, Gabriela Rüttimann

Photos: ASP, iStockfoto

Élaboration: Marianne Roth,

Production: Ursula Eggist

Traductions: Claudia Menolfi, Alessandro Arrigoni

© Assoziation Schweizer Psychotherapeutinnen und Psychotherapeuten ASP / Association Suisse des Psychothérapeutes ASP

Le contenu de cette newsletter est protégé par le droit d'auteur. Tous droits réservés.

ASP, Secrétariat, Riedtlistrasse 8, 8006 Zurich, tél. 043 268 93 00, asp@psychotherapie.ch



Scannez ce code QR avec votre Smartphone et vous en saurez plus sur l'ASP.

Déclaration de protection des données de l'ASP

En lisant cette newsletter et en visitant notre site Internet, vous confirmez que vous avez lu et compris notre déclaration de protection des données et que vous en acceptez le contenu.